



**VOLCAN** L'éruption d'un volcan a contraint des centaines de personnes à quitter leur maison dimanche dans le sud de l'Islande. La police et la protection civile, qui ont coupé des routes aux abords des lieux de l'éruption, ont intensifié la surveillance dans la région. La coulée de dimanche est la dernière en date en Islande depuis 2004 et la première dans ce secteur depuis 1823.  
PÓR KJARTANSSON/AFP

## RÉFLEXIONS

### Revenir aux faiseuses d'anges?

Lorsqu'une femme sollicite une interruption de grossesse (IVG) car sa situation de vie ne lui permet pas d'avoir un enfant à ce moment-là, elle rencontre un médecin gynécologue, qui atteste de sa grossesse et en mesure l'avancement par une échographie de datation. Le médecin s'entretient avec elle, ou avec le couple si le compagnon est présent, l'informe sur les appuis et les aides possibles.

Si la femme envisage de renoncer à poursuivre la grossesse, les circonstances ne lui permettant pas d'accueillir et d'élever un enfant dans de bonnes et sereines conditions, le médecin lui donne un temps de réflexion et l'invite à s'entretenir avec son conjoint, ses proches, un professionnel du planning familial ou un thérapeute du champ psychologique.

En dernier ressort, si la femme maintient sa décision, elle signera une attestation pour sa requête.

Si la grossesse est de moins de sept semaines, la femme peut l'interrompre en prenant, à deux jours d'intervalle, des médicaments qui déclencheront une fausse couche. Si la femme le souhaite ou si la grossesse est de plus de sept semaines, mais dans le délai de douze semaines, l'interruption se fera sur le mode chirurgical avec un curetage sous anesthésie.

La décision d'interrompre une grossesse n'est jamais

**L'INVITÉE**  
NAHOÉ CURTET MULLER  
SAGE-FEMME\*



**«Est-ce cela que veulent les promoteurs de l'initiative contre le remboursement des interruptions de grossesse par l'assurance de base?»**

aisée; c'est renoncer à un enfant possible, interrompre un processus de vie débutant. En Suisse, elle concerne une femme sur sept (un couple sur sept) qui, une fois dans sa vie, fera une IVG – et la Suisse a un taux d'interruptions de grossesse parmi les plus bas d'Europe. Les femmes, les couples qui font cette démarche prennent vraiment le temps de réfléchir, de ressentir ce qu'ils peuvent vivre. C'est un moment tourmenté.

Il est indéniable que la légalisation de l'interruption de grossesse, sa prise en charge médicale, l'accueil et l'accompagnement par les soignants – médecins et infirmières – des hôpi-

taux publics et privés, le remboursement par l'assurance-maladie de base sont des éléments extrêmement forts, qui soutiennent les femmes et les couples confrontés à cette épreuve. Ce sont des signes de responsabilisation de la société.

Mettre au monde un enfant lorsque la situation pour l'accueillir est une «situation de détresse» – selon les termes de la loi – fait courir un autre danger à cet enfant, celui de n'être pas le bienvenu. Enfin, il faut dire et admettre qu'aucune contraception n'est fiable à 100%, et donc qu'une grossesse imprévue peut survenir malgré une prévention adéquate.

Les femmes et les hommes ne veulent pas revenir à l'avortement clandestin, qui pourrait réapparaître si le coût d'une interruption médicale (environ 700 francs) ou d'une interruption de grossesse chirurgicale (environ 1500 francs) n'était plus remboursé par l'assurance-maladie de base. Ce serait à nouveau faire courir des risques d'infection, de perforation, de mort aux femmes ayant des moyens financiers limités.

Est-ce cela que veulent les mouvements antiavortement, sous le prétexte de protéger la vie, en recueillant des signatures pour une initiative contre le remboursement de l'interruption de grossesse? Mais, alors, de quelle vie parlent-ils?

\* Conseillère en santé sexuelle et reproductive Profa

### La France qui ne vote jamais

C'est l'autre France, celle «d'à côté». L'autre France qui non seulement s'abstient de voter, mais n'est même pas inscrite sur les listes électorales. D'après les données de l'INSEE (Institut national de la statistique et des études économiques) qui remontent à 2004, près de 5 millions de Français se trouvent dans ce cas, sur 45 millions d'électeurs potentiels.

En France, contrairement à la Suisse, il faut entreprendre des démarches pour figurer sur les listes électorales, sauf en ce qui concerne les personnes âgées de 18 ans, inscrites d'office... à condition qu'elles se soient fait recenser à la mairie à 16 ans. La démarche est théoriquement obligatoire pour ces jeunes, mais parfois éludée par les intéressés!

Une étude du Centre d'analyse stratégique publiée en mars 2007 met le doigt sur ce phénomène inquiétant, qui est rarement abordé dans les médias et fait l'objet d'un nombre restreint de publications.

Non-inscription rime avec non-intégration, comme le remarque le Centre d'analyse stratégique: «Une grande part des non-inscrits est constituée par une population mal intégrée à la société, surtout les jeunes et les personnes culturellement ou scolairement défavorisées.»

Le document met en évidence «un taux particulièrement élevé de non-inscriptions

**LA RÉDACTION**  
JEAN-NOËL CUÉNOD  
CORRESPONDANT  
À PARIS



**«Dans certains quartiers pauvres des cités qui ceinturent les grandes villes, un citoyen sur quatre ne figure pas sur les registres électoraux»**

dans les zones sensibles, de l'ordre de 25%».

Dans certains quartiers pauvres des cités qui ceinturent Paris, Lyon, Marseille et les métropoles régionales, un électeur potentiel sur quatre ne figure donc pas sur les registres électoraux et n'est même pas comptabilisé à la colonne «abstention»!

Ces données n'étonnent pas si on les confronte à l'expérience née du terrain. En novembre 2007, lors des émeutes de Villiers-le-Bel, j'avais tenté de nouer un dialogue avec des jeunes adultes de cette cité emblématique de la banlieue parisienne. La plupart d'entre eux possédaient la nationalité fran-

çaise puisqu'ils étaient nés dans la République. Votaient-ils pour exprimer leur rage?

A voir leur mine éberluée, le journaliste qui posait cette question est tombé de la planète Mars: «Voter, mais c'est quoi voter? C'est pas pour nous!»

Dans *Le Monde*, Xavier Lemoine, maire UMP de Montfermeil, cité de la Seine-Saint-Denis proche de Paris, dresse ce constat affligeant: «Une partie de la population vit en autarcie (...) Ces habitants considèrent que les institutions ne méritent pas qu'on s'y intéresse. Ils ont leur vie à eux, réglée par d'autres codes.»

De l'avis des politologues et des élus de ces villes délaissées par la France «d'en haut», cette coupure ne cesse de prendre de l'ampleur. La France d'à côté va s'agrandir, englobant des zones toujours plus importantes.

Le cercle infernal est en train de s'ouvrir: sachant que les habitants de ces quartiers ne se déplaceront en aucun cas vers les urnes, les candidats n'y mobilisent pas leur énergie et, une fois élus, sont enclins à prendre des décisions qui concernent plus leurs électeurs que les «Français d'à côté».

Comment lutter contre cette tendance qui met en péril la démocratie? Il faudrait, en premier lieu, que les autorités et les partis en prennent conscience. Or, en la matière, la politique suivie serait plutôt celle de l'autruche!

**SCOOP MOBILE**

# L'actu grâce à vous!

**24heures**

Témoin d'un événement? Alerte-nous! SMS-MMS-E-mail Toutes les infos sur [www.24heures.ch/scoopmobile](http://www.24heures.ch/scoopmobile)